

Municipalité de Saint-Samuel
MRC d'Arthabaska
Province de Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL, SIÈGE CE 16 JANVIER 2024 À 18 h 45, AU 143, RUE DE L'ÉGLISE SAINT-SAMUEL SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MARTIN TOURIGNY, MAIRE.

Sont présents à cette séance :

Monsieur Sylvain Bergeron	conseiller numéro 1
Monsieur Grégoire Bergeron	conseiller numéro 2
Monsieur Patrick Mathis	conseiller numéro 3
Madame Evelyne Lampron	conseillère numéro 5

Sont absents à cette séance :

Madame Suzanne Tremblay	conseillère numéro 4
Madame Marie-France Plante	conseillère numéro 6

Formant le quorum sous la présidence de monsieur Martin Tourigny, maire.

Monsieur Stéphan Emond, directeur général et greffier-trésorier, assiste à titre de secrétaire de la séance.

La séance est ouverte à 18 h 45 par monsieur Martin Tourigny, maire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024;
4. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2024-2026;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

Certificat de signification

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

2024-01-365

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Mathis, appuyé par monsieur Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-01-366

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2023

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2024 sont présentées comme suit :

REVENUS FONCIERS

Revenus fonciers :	1000995 \$
Revenus de transferts et compensations :	1228777 \$
Revenus services municipaux divers :	461407 \$

TOTAL	2691179 \$
--------------	-------------------

CHARGES FONCIÈRES

Élus :	50009 \$
Greffe :	3000 \$
Administration générale :	602122 \$
Hygiène du milieu :	67712 \$
Aménagement, urbanisme et développement :	57674 \$

Loisirs et culture :	289421 \$
Sécurité incendie :	113376 \$
Sécurité publique :	73456 \$
Transports et voirie :	1292290 \$
Matières résiduelles :	142119 \$

TOTAL **2691179 \$**

Revenus : 2691179 \$
Charges : (2691179 \$)
Différence : 0 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Evelyne Lampron, appuyé par monsieur Sylvain Bergeron et résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2024 telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-01-367

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2026.

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron, appuyé par monsieur Sylvain Bergeron et résolu d'accepter le programme triennal d'immobilisation suivant :

Année	Objet	Dépense	Financement
2024	• Système de chauffage et de climatisation du centre multifonctionnel	150000 \$	TECQ
	• Amélioration de la chaussée domaine Proulx	770000 \$	TECQ
	• Amélioration de la chaussée domaine Vigneault	150000 \$	TECQ
	• Amélioration de la route Rivard	150000 \$	TECQ
	• Amélioration de la chaussée du 3 ^e Rang Est	100 00 \$	TECQ
	• Amélioration rue des Ormes	50 00 \$	TECQ
2025	Surfaçage domaine Mathée	200000 \$	TECQ
2026	Resurfaçage, accotement et lignage rue Champagne	150000 \$	TECQ

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-01-368

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron, appuyé par monsieur Patrick Mathis, et résolu de lever la séance à 18 h 47. La séance est close.

«Je, Martin Tourigny, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de véto.

Martin Tourigny
Maire

Stéphan Emond
Directeur général et greffier-trésorier